

**Conseil Municipal du 28 février 2020**

**Question diverse - Médiathèque**

Monsieur le Maire,

Lors de la dernière commission culture qui se tenait le 12 février, après avoir épuisé l'ordre du jour, nous avons reparlé des horaires d'ouverture de la médiathèque que notre groupe trouve inadaptes.

C'est à cette occasion que j'ai pris connaissance de la réalisation prochaine d'une étude, afin de définir les horaires et plages d'ouvertures les mieux adéquats. Un organisme serait recherché pour effectuer cette étude.

Monsieur le Maire, rassurez-nous, s'agit-il d'une blague ?

Vous vous targuez d'atteindre les 2500 adhérents mais préférez payer les services d'un organisme plutôt qu'interroger directement les principaux intéressés, à savoir ces 2500 adhérents !

Nous avons bien compris durant ces six années de mandat que l'opinion, le désir et l'envie du citoyen ambarrois n'est pas ce qui vous préoccupe le plus mais une nouvelle fois nous ne comprenons pas votre démarche.